

A 3 - ORGANISATION de la MAITRISE d'ŒUVRE

indice /



INGENIEURS CONSEILS TRANSPORTS PAR CABLES
13 bis, rue de la Tuilerie - 38170 SEYSSINET PARISSET - FRANCE
Tel. 04 38 12 35 10 -- Fax 04 76 70 19 88
Email: eric@cabinet-eric.com - SARI au capital de 50 000 €
RC Grenoble N° B 313 536 716 (73 B 385)
Code NAF 742 C - SIRET 313 536 716 00027

Station : AURIS
Installation : TSCD 6-10 des Sures
Objet : D.A.E.T.

DESIGNATION	QUALITE	INTERVENANT	FONCTION	TACHES
SATA Group	Maître d'ouvrage et exploitant	Mr. CARREL Yann	Directeur technique et d'exploitation	- Choisit le maître d'œuvre, le constructeur le BCT - Etablissement d'un plan qualité spécifique à l'opération dans le cadre de son système de management de la qualité.
E.R.I.C.	Maître d'Œuvre (MOE)	Mr. ARLAUD Laurent Mr. VERNEY Cédric	Maître d'Œuvre Unique Maître d'Œuvre (en compagnonnage)	Description de l'organisation du projet. Vérification de : - l'adaptation du projet au terrain, notamment en matière de choix de l'emplacement des gares et pylônes et du type de système de sauvetage. - la cohérence générale de la conception du projet, y compris les conditions d'utilisation des constituants de sécurité et des sous systèmes. - la conformité du projet à la réglementation technique et de sécurité et aux règles de l'art. - la conformité de l'installation réalisée au projet adopté. Production d'un rapport de sécurité établi sur la base des résultats d'une analyse de sécurité et comprenant la liste des constituants de sécurité et sous-systèmes en application des dispositions de l'article 4 du décret n°2003-426 du 9 mai 2003 Direction des réunions de chantier et l'établissement de leurs comptes-rendus. Réception du génie civil, y compris le contrôle des essais réalisés sur site. Surveillance des travaux et de la tenue d'un carnet de chantier relatant les incidents survenus en cours de chantier. La tenue du carnet étant réalisée par l'entreprise réalisant le génie civil et le montage. Direction des essais probatoires de l'installation conformément à l'article R342-23 du Code du tourisme . Etablissement du dossier de demande d'autorisation de mise en exploitation prévu à l'article R445-7 du code de l'urbanisme.
Non désigné	Constructeur	-	L'entreprise dispose d'un système de management de la qualité conforme aux normes de la série NF EN 29000 et certifié par tierce partie pour la conception et la réalisation des travaux	Etude du projet d'exécution Etablissement de l'analyse de sécurité destinée à déterminer les constituants de sécurité et les sous systèmes. Essais et réception des matériaux et des parties constitutives de l'installation Fourniture du matériel (constituants et sous systèmes) conformément au décret du 9 mai 2003.
Non désigné	Réalisation du génie civil montage	-	Chargé d'opération	Essais et réception des matériaux et des parties constitutives de l'installation (pour le béton) Réalisation du génie civil et montage du télésiège. Tenue d'un carnet de chantier
TRANSCABLE	Ingénieur	Mr REMIGNON Sébastien	BCT	- Vérifié le génie civil béton conformément à l'article R342-25 du Code du tourisme - Vérifie le génie civil charpente conformément à l'article R342-25 du Code du tourisme
Organisme notifié	Ingénieur	-	Attestation CE (A charge constructeur)	- Vérifie le génie mécanique et hydraulique (art. 10 de l'arrêté du 18.04.1989)
Organisme notifié	Ingénieur	-	Attestation CE (A charge constructeur)	- Vérifie le génie électrique (art. 10 de l'arrêté du 18.04.1989)
MESURALPES	Géomètre expert	Mr CRETIER Bertrand	Géomètre	- Relevé de terrain et implantation suivant instructions du Bureau d'Études du Constructeur.
SAGE	Ingénieur Géotechnicien	Mr CAMUS Mathieu	Géotechnicien	- Il assiste le maître d'œuvre pour la vérification de l'adaptation du projet au terrain, - Il évalue l'homogénéité du site, les résistances admissibles en portance et en butée latérale conformément au cahier des charges du constructeur.
APSARA	Ingénieur	Mr VALENTIN J	Coordonnateur SPS	Il gère l'organisation de la sécurité du travail (coordonne les mesures de sécurité entre les différentes entreprises intervenant sur le chantier) en phase de conception et de réalisation.